

cent livres de lait, les cultivateurs ne cherchaient pas à s'assurer un salaire de \$5000, \$6000 par année. Ils venaient demander le minimum pour être capables de vivre convenablement sur leurs fermes. Et le député de Lotbinière en a des cultivateurs dans son comté. Va-t-il venir me dire qu'avec \$5.10 les cent livres de lait cela fera de ces cultivateurs des citoyens plus riches que les ouvriers de nos villes? Jamais de la vie! Cela leur permettra de vivre avec un niveau de vie encore plus bas que ceux des ouvriers des villes, ou des professeurs, ou des marchands, ou des autres classes de la société.

Elle n'était pas exagérée la demande des producteurs de lait, du comté de Lotbinière comme ailleurs. Le député de Lotbinière le sait qu'elle n'était pas exagérée leur demande: \$5.10 les cent livres de lait afin de leur permettre, monsieur le président, de faire face au coût de production et à certaines mesures pour augmenter la productivité ou pour se moderniser un peu ou pour s'adapter à la production moderne du lait.

Et quand je vois ceux qui s'opposent à ces demandes des cultivateurs, monsieur le président, alors que les cultivateurs sont probablement la classe la plus délaissée par le gouvernement fédéral, et quand je fais une comparaison avec les subsides qu'accorde le gouvernement fédéral à la production de l'or, entre \$8 et \$10 l'once! Le gouvernement fédéral accorde entre \$8 et \$10 aux mines pour produire une once d'or, ce qui fait la somme de \$16,000 pour cent livres d'or. Et, quand les cultivateurs viennent demander \$1.40 pour cent livres de lait, on en voit qui se dépêche de défendre la politique du gouvernement.

Je dis, monsieur le président, que si nous tous, dans cette Chambre, faisons l'unanimité pour essayer, au moins pour une fois, de satisfaire la demande des cultivateurs, qu'ils soient du Québec ou de l'Ontario, ou de tout le Canada, pour leur accorder \$5.10 les cent livres de lait, et si nous pouvions compter sur l'aide de tous les députés qui ont été abordés, hier, par les cultivateurs du Québec et de l'Ontario, à ce moment-là, l'honorable ministre de l'Agriculture serait obligé d'admettre que ce n'est pas une demande exagérée mais une demande pour obtenir un minimum.

● (5.50 p.m.)

Monsieur le président, le cultivateur n'a certainement pas été, dans le passé, celui qui fut le mieux traité ni par la société, ni par les gouvernements. Je crois qu'il serait temps que le ministre de l'Agriculture y pense, et je lui demanderai, monsieur le président, de se fixer un objectif, que ce soit sous forme de subsides ou en imposant un prix minimum sur le lait, le beurre, la crème, le fromage, la caséine et le reste, soit celui d'accorder \$5.10 les cent livres de lait au cultivateur.

[M. Grégoire.]

On me dira peut-être que cela augmentera le prix du lait, du beurre, du fromage! Eh bien, monsieur le président, si la nouvelle Commission canadienne du lait voulait bien assumer toutes les responsabilités et voir à éliminer une foule d'intermédiaires entre le producteur de lait et le détaillant, à ce moment-là, sur les seules économies réalisées, il y aurait moyen de donner les \$5.10 les cent livres de lait sans pour cela être obligé d'augmenter les prix pour les consommateurs.

Monsieur le président, je voudrais insister auprès du ministre pour qu'il reconsidère sa position dans ce domaine-là. Et je ferai un appel spécial à tous les députés du Québec qui ont eu l'occasion, hier, d'entendre des arguments valables de la part des représentants des producteurs de lait du Québec, qui ont eu l'occasion d'entendre des arguments très valables, convaincants; et tous ceux qui étaient là, hier, et qui sont encore là aujourd'hui, savent que ces arguments étaient des plus convaincants. Et tous les députés qui sont ici et qui ont des cultivateurs dans leur comté savent que le cultivateur est loin d'être de la classe la mieux traitée par le gouvernement et celle qui vit le plus richement.

Eh bien, si tous ensemble on faisait l'unanimité, pour une fois cela pourrait se faire, pour réclamer ces \$5.10 les cent livres—je ne parle pas de subside ou quoi que ce soit, je ne fais simplement que demander un minimum de \$5.10 les cent livres de lait pour les cultivateurs—si cette unanimité-là se faisait, si le ministre de l'Agriculture et tous les membres du cabinet réalisaient que tous les députés, dans quelque coin qu'ils se trouvent en cette Chambre, sont unanimes à le réclamer, je suis convaincu que le cabinet reconsidérerait sa position et verrait à arranger son budget en conséquence, afin que le cultivateur reçoive \$5.10 les cent livres de lait.

Monsieur le président, en terminant, je fais cet appel-là à l'unanimité. Je suis convaincu que le député de Lotbinière (M. Choquette) vient en contact régulièrement avec ses cultivateurs. Il a posé des questions, tout à l'heure, au nom de ses collègues du parti libéral. Je sais qu'il visite ses cultivateurs, qu'il a à cœur leurs intérêts, qu'il connaît leurs problèmes et qu'il a à cœur...

M. l'Orateur: A l'ordre!

[Traduction]

M. le président: A l'ordre. Le temps accordé au député est écoulé.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur le président, puis-je proposer que rapport soit fait de l'état de la question afin que la séance puisse se poursuivre après six heures?

M. le président: Dois-je quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et de-